

BD Multimedia

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET FINANCIER

AU 30 JUIN 2023

SOMMAIRE

I	RAPPORT D'ACTIVITÉ	3
	I.1 LES ACTIVITÉS	4
	A- SERVICE DE PAIEMENT, NÉO BANQUE, NFT&BLOCKCHAIN	
	B- ACTIVITE D'EDITION ET SITES COMMUNAUTAIRES	
	I.2 ANALYSE DES RÉSULTATS PAR ACTIVITÉ	8
	A- SERVICE DE PAIEMENT, NÉO BANQUE, NFT&BLOCKCHAIN	
	B- ACTIVITE D'EDITION ET SITES COMMUNAUTAIRES	
II	ANALYSE FINANCIERE AU 30 JUIN 2023	11
III	COMPTES CONSOLIDÉS	12
	BILAN CONSOLIDÉ	14
	COMPTE DE RÉSULTAT	15
	TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	16
	PRINCIPES ET MÉTHODES	17
IV	ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2023	23

I RAPPORT D'ACTIVITÉ

I.1 Les activités

Parallèlement à notre activité initiale d'édition de contenus, nous avons constitué depuis 2007 une offre de solution de paiement autour des services StarPass, Toneo First et Payment.net.

L'année 2016 a été marquée par notre première année en tant qu'établissement de paiement et a donc été une année de mise en place des nouveaux fondamentaux de l'entreprise.

Dès l'année 2017, nous avons entamé la mutation de notre établissement de paiement avec la mise en place de nouvelles offres, démarrage de prospection de nouveaux segments de marché. C'est aussi l'année de mise en place des fondamentaux en termes d'outils de diffusion du produit Toneo First.

Au travers de ses produits, le Groupe a développé trois logiciels dits de "core-banking" (logiciel noyau bancaire) ayant des fonctionnalités propres à leur marché. Notre ADN de bâtisseur de solutions de services nous permet de prospecter des niches marché de plus en plus techniques où notre adaptabilité est une grande force.

Si les années COVID furent très difficiles, ralentissant, notamment, la concrétisation de partenariats décisifs, le Groupe dispose d'un socle solide de produits, d'outils techniques et de compétences financières permettant une forte capacité de croissance future.

Au deuxième semestre 2021, le Groupe a démarré une nouvelle page de son histoire, avec une stratégie ambitieuse de positionnement sur le marché très porteur des crypto-actifs.

Dans la lignée de cette stratégie, au premier semestre 2023, la société BD MULTIMEDIA a déposé un dossier auprès de l'AMF/ACPR permettant à la société de devenir PSAN (prestataire de services sur actifs numériques) : lors de sa séance du 5 septembre 2023, le Collège de l'Autorité des marchés financiers (AMF), et sur avis conforme de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), a approuvé la demande d'enregistrement de la société BD MULTIMEDIA en qualité de PSAN.

Le Groupe figure donc désormais parmi la poignée d'acteurs détenant un agrément de paiement et un enregistrement PSAN, ce qui lui permet de traiter pour compte de tiers des flux financiers en devises classiques et en crypto-actifs.

Grâce à ses expériences dans des domaines techniques, réglementaires et financiers, le Groupe est confiant sur son positionnement. La maison mère figure, à ce jour, parmi les seules sociétés cotées, listées AMF et agréées ACPR respectivement dans le domaine des crypto-actifs et du paiement, ce qui lui donne un avantage décisif.

L'objectif du Groupe est de créer un véhicule d'investissement orienté vers des marchés d'avenir et notamment les services liés aux nouvelles technologies liées à la "blockchain".

A - DIVISION "FINTECH" : SERVICE DE PAIEMENT, NÉOBANQUE¹ ET BLOCKCHAIN

La division Fintech, au travers de ses trois marques de paiement (Starpass, Payment.net, Toneo First) dispose de trois logiciels dit de "core-banking" (logiciel noyau bancaire) ayant chacun leurs fonctionnalités propres à leur marché.

De par ses expériences sur ses trois produits, le Groupe dispose des compétences dans les domaines suivant suivantes :

- Solutions de paiement, Carte de paiement,
- Logiciels anti-fraude,
- Parcours d'achat, commerce globalisé (multi-devise, change, etc.),
- Réglementation, connaissance client, KYC (know your customer),
- E-commerce, Place de marché
- Crypto-actifs, ICO,
- liste non exhaustive.

Entre la fin 2022 et le début 2023, une nouvelle équipe a été constituée afin de renforcer les efforts du Groupe sur les activités de paiement.

Les équipes ont concentré leurs efforts à mettre à jour et relancer les activités PSP et néo-bancaires avec une vision : à l'ère des "Super App" pour les particuliers et du banking-as-a-service pour les professionnels, BD MULTIMEDIA a les atouts pour répondre à tous les besoins du marché et deviendra un acteur incontournable !

A-1 : Établissement de paiement : Services de paiement BtoB :

- Sur Starpass.fr : nous anticipons l'arrêt du produit qui ne semble plus stratégique en tant que tel et peut être remplacé par l'offre payment.net
- Basée sur le logiciel Payment.net, nous continuerons la commercialisation de l'offre de service de paiement à destination des acteurs du e-commerce et des places de marché.
- Nous continuons de capitaliser sur notre savoir technique et réglementaire pour convaincre des partenaires importants du e-commerce à co-construire des solutions innovantes et leur permettant d'optimiser les ventes.
- Et notamment, nous restons attentifs au marché des crypto-actifs tout en gardant une grande prudence vis-à-vis des enjeux techniques et réglementaires : nos plateformes techniques ont déjà pu accueillir en 2019 plusieurs clients en beta-test afin de pouvoir saisir toute opportunité future.

¹ L'expression «néobanque» est communément utilisée, dans la presse notamment, pour décrire de nouveaux acteurs du secteur financier, il ne faut néanmoins pas oublier que ce néologisme est construit à partir d'un mot qui a une définition légale. L'ACPR qui elle-même employé le terme "néobanque" au sens commun dans son étude N°96 "ETUDE SUR LES MODELES D'AFFAIRES DES BANQUES EN LIGNE ET DES NEOBANQUES" ou sur l'étude publié à l'adresse <https://acpr.banque-france.fr/des-neobanques-en-quete-de-rentabilite> précisant en note : "Les termes «banque» et «bancaire» doivent ici être compris dans leur acception commune et non légale, dans la mesure où certains des acteurs sondés ne sont pas des établissements de crédit mais des établissements de paiement (Compte Nickel) ou des établissements de monnaie électronique (Revolut)". Un rappel de l'usage de ce néologisme a été effectué dans son communiqué du 04 Avril 2021 "Rappel des règles d'usage du terme « néobanque ». A noter que ToneoFirst n'utilise pas le terme "néobanque" pour commercialiser son produit auprès de sa clientèle.

A-2 : Établissement de paiement : Offre "Fintech As A Service" BtoBtoC :

Cette activité nouvellement créée en 2022 regroupe l'intégralité des produits technologiques et financiers du Groupe sous un même étendard. L'objectif est aussi d'enrichir l'offre des produits liés crypto-actifs afin de connecter les éco-système Fintech et CryptoTech.

L'activité "Fintech as a service" consiste à fournir des services financiers au sens large en tant que service (SaaS) à d'autres entreprises, plutôt que directement aux consommateurs finaux. Elle permet à nos partenaires clients, d'offrir une offre complète de Fintech à leur clientèle, tout en se concentrant sur le développement commercial et sans avoir à investir dans une infrastructure dites "core-banking" coûteuse.

Cette activité regroupe plusieurs services, tels que :

1. **Établissement de paiement** : Il s'agit d'un service proposé aux entreprises pour traiter leurs paiements en ligne, en proposant des solutions de paiement sécurisées et fiables.
2. **Solutions pour marketplace (place de marché)** : Les entreprises qui gèrent des places de marché en ligne peuvent utiliser des solutions fintech pour faciliter les paiements entre acheteurs et vendeurs, notamment la gestion des comptes pour tiers, programmabilité des commissions et règlements, etc.
3. **Solutions payment-as-a-service** : Ces solutions permettent aux entreprises de fournir des services de paiement à leurs clients sans avoir à obtenir un agrément de prestataire de paiement elles-mêmes. Les clients de BD Multimedia dont une partie de leur activité est concernée par la régulation sur les encaissements pour compte de tiers s'adossent à l'établissement de paiement BD Multimedia pour traiter leur opérations de paiement. Ces entreprises peuvent donc se concentrer sur leur activité principale, tout en offrant des services de paiement conforme et de qualité à leurs clients.
4. **Programme de carte bancaire** : Les clients partenaires du Groupe peuvent proposer des cartes bancaires pour offrir une offre de type "néobanque" à leurs clients pour améliorer leur offre, créer de nouveaux revenus et diminuer drastiquement l'attrition.

Parmi les clients signés en 2022 sur cette activité, un premier agent a été autorisé par l'ACPR au premier semestre. D'autres clients ont déjà été signés au deuxième semestre 2023.

A-3 : Néo-banque TONEO FIRST

Pour rappel, en février 2015, BD Multimedia a acquis le produit Toneo First au travers de sa filiale, PAYCOM, détenue à 100%, afin notamment de renforcer son catalogue produit de paiement avec un nouveau produit BtoC.

L'avantage de Toneo First est son réseau de distribution : il fait partie des seuls acteurs distribués dans tous les points presse et tabac de France. Toneo First est le numéro 3 français sur ce segment.

Le produit a été relancé en 2021, faisant suite à 2 années difficiles ponctuées de 2 grands événements marquants : migration d'émetteur de Monnaie Électronique (EME) relative au BREXIT et crise sanitaire.

Au premier semestre 2023, l'application mobile banking "Toneo First" a été développée en vue d'accueillir toujours plus de nouveaux services.

L'activité confirme sa croissance de 2022 et permet de continuer sereinement les investissements promotionnels de relance. De la même manière, l'équipe continuera de se renforcer au fur et à mesure des succès commerciaux.

Afin d'appuyer cette relance du produit, nous continuerons le travail entamé avec les réseaux de distribution Français et DOM et explorerons le potentiel de nouveaux marchés en dehors de France afin de conserver une dynamique de croissance.

A-4 : NFT & Blockchain

- **UNIQUIRE (branche d'activité crypto-actif NFT) :**

Une baisse générale de la valorisation des crypto-actifs, souvent dénommée "hivers crypto", associée au contexte économique et financier difficile en 2022 (post-covid, guerre en Ukraine) a freiné temporairement l'appétence pour les NFTs.

Dans le contexte d' "hivers crypto", la société n'a pas concrétisé les partenariats stratégiques qu'elle espérait signer en 2022. Pour cette raison, aucun chiffre d'affaires n'a été dégagé par cette activité et le Groupe envisage d'arrêter la filiale positionnée sur un marché qui ne semble plus stratégique.

- **METACOLLECTOR (développement de token NFT ArtFrag)** :

METACOLLECTOR est notre laboratoire interne. Les technologies qui y sont développées permettent d'entrevoir l'art et le marché de l'art de demain. Cette société est donc aussi une vitrine de nos compétences.

METACOLLECTOR a sorti une version Beta de son visualiseur de collection au premier semestre 2022 et visible sur le site metacollector.art. Dans le contexte d' "hiver Crypto" le Groupe a décidé de ne pas investir dans la phase commerciale. Les résultats de la filiale METACOLLECTOR resteront liés à la reprise du marché sur les crypto-actifs.

Ces investissements en recherche et développement permettent à l'ensemble du groupe BD Multimédia de bénéficier des outils créés par METACOLLECTOR.

- **OLYMPUS GAME (jeu vidéo "play to earn" intégrant des NFT) :**

Une prise de participation à hauteur de 37,5% a été annoncée au marché le 25 avril 2022 dans la société OLYMPUS GAME AD.

Olympus Game est un jeu "play to earn" basé sur un gameplay de type "tower rush" en 3D. Le récit se déroule à l'époque de la mythologie grecque. Le jeu intègre les technologies de la blockchain et des NFT. Olympus Game sera disponible sur la blockchain BNB de Binance et sera jouable sur mobile et sur ordinateur.

Pour le joueur, le but est de détruire les colonnes et le temple de l'adversaire tout en protégeant son camp. Le joueur peut collecter et améliorer ses cartes NFT pour les revendre (place de marché interne) ou les mettre à disposition dans le système de "scholarship" (bourse de location de cartes NFT pour que d'autres joueurs puissent les utiliser).

L'objectif de la société Olympus Game est de proposer le premier jeu "play to earn" véritablement "fun" et stimulant du marché qui permet aux joueurs récurrents de gagner des récompenses quotidiennes.

Le boom attendu du marché des jeux P2E (play to earn) : Les jeux NFT de type "play to earn" (alias P2E ou Play2Earn) permettent aux joueurs de posséder des actifs NFT dans un jeu vidéo et d'en augmenter la valeur par le biais d'activités typiques du jeu telles que des victoires dans les défis et combats, les compétitions e-sport, le déblocage d'améliorations dans la progression du jeu, l'achat d'objets, etc. En participant à l'économie du jeu, les joueurs créent de la valeur à la fois pour la communauté et pour les développeurs.

Le premier " round " de l'ICO s'est terminé le 30 mai 2022 et la société a vendu plus de 300 000 USD de token \$Olymp. Malgré le contexte actuel de turbulence du marché boursier et cryptographique, le premier tour de l'ICO a été un véritable succès. Il a attiré des centaines d'investisseurs et des milliers de fans.

Olympus Game continue d'attirer et de convaincre de plus en plus d'investisseurs en partageant ouvertement ses plans et en s'y tenant.

Les fonds collectés ont permis notamment à la société de rapidement mettre en place les lancements suivants :

- création 2 séries de NFT (personnage pour le jeu),
- mise en place du site de gestion de ses NFT, lancé en octobre 2022,
- mise à disposition d'une place de marché d'échange des NFT, lancé en novembre 2022.
- Lancement de la version alpha (hors blockchain) fin 2022
- Lancement de la version Beta (sur blockchain testnet) en Juillet 2022

Dans le contexte difficile des projets crypto, OLYMPUS GAME a déjà démontré à sa communauté sa capacité à livrer l'un des jeux les plus jouables du marché. Le projet dispose de bases solides pour devenir le meilleur jeu Play2Earn.

La prochaine étape majeure du projet est le lancement du token et du jeu sur la blockchain réel qui devrait intervenir avant la fin d'année 2022.

Le Groupe est confiant sur l'avenir de cette activité et a entamé une nouvelle prise de participation pour devenir majoritaire. Le Groupe anticipe que cette activité pourrait devenir hautement bénéficiaire dès la reprise des marchés crypto.

Cette dépendance au marché est néanmoins moins importante que beaucoup de projet crypto : la société OLYMPUS GAME a créé un business model lié au marché sur jeu vidéo qui devrait lui permettre de développer son activité sereinement après le lancement du token.

- **Service financier Crypto associé à l'offre Fintech :**

BD Multimédia a donc sollicité au premier semestre 2023 l'enregistrement en qualité de PSAN en vue de fournir les services de :

- conservation d'actifs numériques pour le compte de tiers ;
- d'achat ou de vente d'actifs numériques en monnaie ayant cours légal ;
- d'échange d'actifs numériques contre d'autres actifs numériques ;

tels que définis respectivement aux 1°, 2° et 3° de l'article D. 54-10-1 du code monétaire et financier.

Lors de sa séance du 5 septembre 2023, le Collège de l'Autorité des marchés financiers (AMF), et sur

avis conforme de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), a approuvé la demande d'enregistrement de la société en qualité de PSAN.

A court et moyen terme, le Groupe prévoit les mises en place d'une solution de staking et d'achat-vente fiat-to-crypto, ainsi que du change crypto-to-crypto. Ces deux services financiers cryptoactifs s'inscrivent dans une stratégie de différenciation et d'élargissement des activités du Groupe et de ses filiales par rapport à leurs environnements concurrentiels respectifs (BtoB, BtoC, BtoBtoC).

B - ACTIVITÉ D'ÉDITION ET SITES COMMUNAUTAIRES

Le chiffre d'affaires pérennise sa hausse sur le S1 2023, essentiellement sur l'activité vente de marchandises. Le portage des sites communautaires a été finalisé.

I.2 Analyse des résultats par activité

Tableau des résultats par activités (en KE)

	30 juin 2023	30 juin 2022	31 décembre 2022
CA Fintech & Blockchain (CA proforma intégrant Olympus Game)	444	285 (dont Olympus Game 114)	650
CA Édition et sites communautaires	662	625	1392
TOTAL CA	1 105	911	2042
Résultat d'exploitation (hors frais généraux groupe)	-473	-220 (dont Olympus Game +112)	-1042 (intégrant les frais généraux)

A - DIVISION "FINTECH & Blockchain" : SERVICE DE PAIEMENT, NÉO-BANQUE ET NFT / Blockchain

Le chiffre d'affaire de la division FINTECH est ainsi réparti :

- Le micropaiement, via Starpass représente 14% du CA semestriel de la division "Fintech" (62 KE),
- Le CA des commissions prises sur les encaissements via le logiciel Payment.net s'établit à 2 KE soit environ 0.55 % du CA de la division "Fintech",
- l'activité Agent EP contribue à hauteur de 19,5 % du CA (86 KE),
- La filiale Paycom par le biais de la carte TONEO First contribue à hauteur de 289 KE au CA de ce secteur soit environ 66 % du CA de la division "Fintech",
- Le CA des activités NFT & Blockchain est équivalent à 0.80% de la totalité du CA des activités Fintech & Blockchain du Groupe.

Le résultat d'exploitation de la division Fintech représente 40 % du résultat d'exploitation (-189 K€) par secteur d'activité :

- **Établissement de paiement et Services de paiement** : l'essentiel de ce résultat d'exploitation négatif est à imputer aux activités de Starpass dont les marchés étaient annoncés en contraction. Le secteur Payment.net n'a pas encore été relancé et impacte négativement les comptes. La solution "Fintech as a Service contribue déjà de manière positive sur le résultat.
- **Néobanque Toneo First** : le REX de Toneo First est négatif à hauteur de - 41 KE. La croissance du produit continue, mais les résultats sont impactés par les investissements de relance du produit. Le Groupe anticipe que les investissements de 2023 porteront leurs fruits en 2024.
- **NFT & Blockchain** :
 - Uniquire et Metacollector : les sociétés n'ont pas produit de résultats sur le premier semestre.
 - Olympus Game : La société a produit un résultat d'exploitation négatif à hauteur de -33 K€ sur le premier semestre 2023. Après les ventes de token et de NFT en 2022, le premier semestre a été une période d'investissement qui permettra de sortir le jeu en version finale à la fin d'année 2023. Les investissements de 2023 devraient porter leurs fruits en 2024.

La remontée du chiffre d'affaires de Toneo First est conforme à nos attentes et démontre la force et la résilience du produit.

Le lancement, avec succès, du produit Fintech as a Service, produisant un CA déjà notable, ouvre de nouvelles perspectives au Groupe en tirant partie ses multiples expertises.

Comme nous l'avons annoncé, nous n'attendons pas que toutes ces nouvelles filiales soient une réussite, mais qu'une ou plusieurs de ces start-up deviennent les pépites de demain pour le Groupe. Les investissements seront concentrés sur les projets qui percent rapidement, tout en gardant en tête que sur un marché naissant, les startup mettent parfois plusieurs années avant de trouver un business model viable.

Les actifs de la division Fintech et blockchain, dont l'obtention du statut de PSAN, nous permettent de préparer sereinement le futur en continuant à investir dans notre développement.

B - ACTIVITÉ D'ÉDITION ET SITES COMMUNAUTAIRES

Le CA de cette activité s'établit à 662 K€, soit une hausse de 6 % par rapport au S1 2022 ; le CA au 31.12.2022 était évalué à 1 392 K€.

Le résultat d'exploitation de ce secteur s'établit à -241 K€ au premier semestre, contre - 130 K€ au S1 2022 et -188 K€ sur la totalité de l'exercice 2022.

II - Analyse financière au 30 juin 2023

Le résultat financier de l'exercice est passé d'une perte de 69 K€ au 31/12/2022 à une perte de 12 K€ au 30/06/2023.

Le résultat courant s'élève à une perte de 614 K€ contre une perte de - 1 112 K€ au 31/12/2022.

Le résultat exceptionnel du premier semestre 2023 est constitué d'un bénéfice de 25 K€.

Le résultat Groupe est constitué d'une perte de 622 K€ .

Avec un résultat net consolidé de - 622 K€ , un déficit d'autofinancement de - 594 K€, notre Groupe a généré un flux de trésorerie négatif de -1 041 K€.

De ce fait, la situation de trésorerie du Groupe est passée de 2 058 K€ au 31/12/2022, à 1 017 K€ au 30/06/2023.

III Comptes Consolidés

Exercice clos le 30 juin 2023

SOMMAIRE

BILAN CONSOLIDE	14
COMPTE DE RÉSULTAT	15
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	16
PRINCIPES ET MÉTHODES	17
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2023	23

BILAN CONSOLIDE

En Milliers d'euros

ACTIF	Note	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	3	559	402	429
<i>dont Ecarts d'acquisition</i>	2			
Immobilisations corporelles	3	1 455	286	1 474
Immobilisations financières	3	392	168	259
Titres mis en équivalence	3	47		80
Actif immobilisé		2 452	856	2 242
Stocks	4	383	287	293
Clients et comptes rattachés	5	192	146	101
Autres créances et comptes de régularisation (4)	5	791	459	627
Trésorerie et équivalents	TFT	1 020	2 578	2 062
		2 386	3 469	3 083
Total de l'actif		4 838	4 325	5 325
				-
				-
				-
PASSIF	Note	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Capital (1)		5 188	5 065	5 150
Primes (1)		1 815	1 838	1 754
Réserves et résultat consolidés (2)		-4 390	-4 649	-3 768
Autres (3)				
Capitaux propres - Part du groupe		2 613	2 254	3 137
Intérêts minoritaires		3	18	3
Provisions pour risques et charges	8	166	114	217
Emprunts et dettes financières	6	555	715	641
Fournisseurs et comptes rattachés	7	627	568	535
Autres dettes et comptes de régularisations (5)	7	875	655	791
Total du passif		4 838	4 325	5 325

(1) De l'entité mère consolidante

(2) Dont résultat net de l'exercice

(3) Détaillé dans l'analyse de la variation des capitaux propres (Part du groupe)

(4) Dont impôts différés actifs

(5) Dont impôts différés passifs

COMPTE DE RESULTAT

En Milliers d'euros

	Note	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Chiffre d'affaires	13	1 073	851	1 979
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		157	33	52
Autres produits				1
Achats & variations de stocks		-257	-243	-509
Charges de personnel	12	-553	-390	-880
Autres charges d'exploitation		-948	-727	-1 541
Impôts et taxes		-25	-13	-30
Dotations aux amortissements et aux provisions		-50	-29	-114
Résultat d'exploitation		-602	-518	-1 042
Charges et produits financiers	9	-12	-12	-69
Résultat courant des entreprises intégrées		-614	-530	-1 112
Charges et produits exceptionnels	10	25	25	177
Impôts sur les résultats	11			326
Résultat net des entreprises intégrées		-589	-505	-609
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		-33		31
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	2			
Résultat net de l'ensemble consolidé		-622	-505	-578
Intérêts minoritaires			-22	-8
Résultat net (Part du groupe)		-622	-482	-570
Résultat par action (en euros)		-0,27	-0,21	-0,25
Résultat dilué par action (en euros)		-0,27	-0,21	-0,25

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En Milliers d'euros

	30/06/2023	30/06/2022
Résultat net des sociétés intégrées	-622	-505
- Amortissement et provisions (1)	33	
- Variation des impôts différés	-6	-117
- Plus-values de cession d'actif		1
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	-594	-620
<i>Variation du besoin en fonds de roulement lié aux stocks</i>	<i>-90</i>	<i>-22</i>
<i>Variation du besoin en fonds de roulement lié aux clients</i>	<i></i>	<i>36</i>
<i>Variation du besoin en fonds de roulement lié aux fournisseurs</i>	<i>91</i>	<i>148</i>
<i>Variation du besoin en fonds de roulement lié aux autres créances et dettes</i>	<i>-123</i>	<i>143</i>
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)	-121	305
- Liaison bilan		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-716	-315
- Acquisition d'immobilisation	-568	-187
- Cession d'immobilisations	229	142
- Incidence des variations de périmètre (3)		10
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-338	-35
- Variation de capital en numéraire	98	304
- Emissions d'emprunts		
- Remboursement emprunts	-86	-22
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	13	282
Variation de la trésorerie	-1 041	-68
Trésorerie d'ouverture	2 058	2 643
Trésorerie de clôture	1 017	2 575

(1) hors provisions sur actif circulant

(2) essentiellement variation des créances et des dettes liées à l'activité

Analyse de la trésorerie de clôture	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	1 072	2 578	2 062
Découverts bancaires et équivalents	-3	-3	-3
Provisions sur concours bancaires	-51		
Trésorerie nette	1 017	2 575	2 058

Principes et Méthodes de consolidation

- **Evènements antérieurs à la période**

Le Conseil s'est réuni le 30 septembre 2022 afin d'acter une augmentation de capital par exercice de 332 BSA; le capital est ainsi porté à 5 150 000 euros. Une prime d'émission de 341.96 euros est attachée à cette opération.

Le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 21 octobre 2022, a approuvé les modalités de répartition de la rémunération des administrateurs, au titre de l'exercice 2022.

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 31 octobre 2022 pour présenter l'activité et son bilan au cours du premier semestre de l'exercice 2022.

La société BD Multimedia a consenti à sa filiale PAYCOM, à effet du 31 décembre 2022, un abandon de créance à hauteur de 500 000 euros afin de la soutenir. Cet abandon de créance est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

- **Evènements de la période**

L'AGM de BD Multimedia du 10 juin 2021 a délégué sa compétence au Conseil d'Administration afin d'émettre en une ou plusieurs fois, un nombre maximum de cinq cent mille (500.000) bons de souscription d'actions ordinaires (les « BSA »), avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires auxdits BSA. A fin de période de souscription, soit le 31 mars 2023, l'intégralité des bons a été souscrite dont la répartition est 270 000 bons souscrits par les cadres et salariés et 230 000 bons par les partenaires. A la date de rédaction des présentes, aucun bon n'a été souscrit.

Le Conseil d'Administration de BD Multimedia s'est réuni le 20 octobre 2022, sur délégation de l'assemblée générale mixte du 14 juin 2022 afin d'accepter une augmentation de capital par compensation avec une créance liquide et exigible. Cette augmentation, constatée en juin 2023, est d'un montant nominal de 38 000 euros et de 11 498 euros de prime d'émission, par l'émission de 19 000 actions ordinaires nouvelles de la société de 2€ de valeur nominale chacune portant ainsi le capital à la somme de 5 188 000 €.

Par décision en date du 20 avril 2023, l'associée unique de la société PAYCOM a approuvé les comptes annuels clos au 31 décembre 2022 qui se sont soldés par un bénéfice de 442.017 €. L'associée unique constate qu'à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 les capitaux propres qui s'élèvent à 85.866 euros pour un capital de 20 000 euros permettent de reconstituer les capitaux propres à hauteur de la moitié au moins du capital social

- **Critères de consolidation**

- **Périmètre de l'exercice**

L'entrée dans le périmètre de consolidation résulte de la prise de contrôle par le Groupe quelles que soient les modalités juridiques de l'opération.

Le périmètre de consolidation est composé des sociétés suivantes :

Sociétés	Numero de Siret	Pays	Methode	% d'intérêt 30-juin-2023
BD	33451-756-200-016	France	IG	Mère
CITE 16	40189-848-100-015	France	IG	99,00%
BD HK		Hong Kong	IG	80,00%
PAYCOM	80983-715-600-011	France	IG	100,00%
UNIQUIRE	90279-307-400-011	France	IG	91,96%
METACOLLECTOR	91174-675-800-018	France	IG	70,00%

- **Périmètre de l'exercice précédent :**

Sociétés	Numero de Siret	Pays	Methode	% d'intérêt 30-juin-2022	
BD	33451-756-200-016	France	IG	Mère	
CITE 16	40189-848-100-015	France	IG	99,00%	
BD HK		Hong Kong	IG	80,00%	
PAYCOM	80983-715-600-011	France	IG	100,00%	
UNIQUIRE	90279-307-400-011	France	IG	91,96%	Modification
METACOLLECTOR	91174-675-800-018	France	IG	70,00%	Création

- **Méthodes de consolidation**

Les sociétés sont consolidées selon la méthode d'intégration globale dès lors que le Groupe y exerce un contrôle exclusif et sont mises en équivalence si le contrôle relève de l'influence notable. En cas de contrôle conjoint, les participations sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle

La consolidation est réalisée directement par la société consolidante.

- **Entrée de périmètre**

Lors de la première consolidation d'une entreprise la valeur d'entrée des éléments identifiables de son actif et de son passif est évaluée selon le principe de la juste valeur.

La différence constatée entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise consolidée constitue un écart d'évaluation. Les écarts d'évaluation représentatifs d'actifs immobilisés sont amortis s'ils sont relatifs à des actifs amortissables.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition inscrit à l'actif du bilan est amorti sur une durée de huit ans.

- **Date de clôture des comptes**

La société consolidante clôture ses comptes au 31 décembre. Il en est de même pour l'ensemble des autres sociétés appartenant au périmètre de consolidation.

- **Homogénéisation**

Les états financiers des sociétés du Groupe sont établis selon les règles comptables et sont le cas échéant retraités afin d'être en harmonie avec les normes du Groupe.

- **Opérations internes**

Toutes les opérations réciproques significatives réalisées entre les sociétés intégrées du Groupe sont éliminées.

Les résultats internes sur cession d'actifs entre sociétés du Groupe sont éliminés s'ils sont significatifs pour le Groupe.

Principes et méthodes comptables

Les comptes consolidés sont établis dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur en France. Le nouveau règlement ANC 2020-01, applicable à partir du 1er janvier 2021, modifie la présentation des comptes consolidés en Norme Française (ANC : Autorité des Normes Comptables) dont les impacts sont les suivants :

- **Actif**

Les écarts d'acquisition sont désormais inclus dans les immobilisations incorporelles. Cette ligne doit être suivie d'une ligne « dont écart d'acquisition ».

- **Passif**

Les subventions sur investissement sont présentées au niveau des réserves consolidées.

- **Actif/Passif**

Les impôts différés actifs / passifs sont désormais regroupés avec les autres créances et autres dettes. Cette ligne est suivie d'une ligne « dont Impôts différés ».

Les écarts de conversion des créances et dettes en devises étrangères sont enregistrés au bilan dans des comptes de régularisation actif et passif.

- **Compte de résultat**

Les dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition sont présentées avant les charges et produits financiers, et en présentant un résultat d'exploitation avant et après l'impact de ces dotations.

Par ailleurs, le résultat courant des entreprises intégrées est supprimé. La comptabilisation en résultat des écarts de conversion actifs et passifs n'est plus autorisée. Les pertes latentes sur écart de conversion des créances et dettes en devises étrangères sont provisionnées.

- **Immobilisations**

- **Frais d'établissements**

Les frais de promotion de sites Internet nouveaux ont été comptabilisés en frais d'établissement amortissables sur 5 ans.

- **Marques :**

Seules les marques bénéficiant d'une protection juridique dont la rentabilité a été démontrée sont maintenues à l'actif à leur coût de revient.

Les autres ont été dépréciées à 100 %.

- **Fonds de commerce :**

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, tous les fonds de commerce identifiables et susceptibles d'être évalués séparément dans des conditions permettant un suivi de leur valeur, font l'objet d'une évaluation.

Les fonds de commerce ainsi définis qui bénéficie d'une protection juridique ne sont pas amortis.

Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur vénale est inférieure à leur valeur d'inventaire.

Pour cela, chaque fonds de commerce fait l'objet d'une analyse afin d'apprécier si les composantes de leur valeur répondent aux critères d'identification et d'évaluation retenus.

En fonction des éléments connus et retenus, une provision pour dépréciation est, le cas échéant, comptabilisée.

Lorsque les critères définis ci-dessus ne sont pas respectés, les fonds de commerce acquis postérieurement au 1^{er} janvier 2000 (date d'entrée en vigueur du règlement 99-02) font partie intégrante de l'écart d'acquisition.

- **Immobilisations corporelles.**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production comprenant pour les constructions, les intérêts des emprunts jusqu'à la date d'achèvement des travaux.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon leur durée d'utilisation pour les immobilisations en question.

- **Participations, autres titres immobilisés**

La valeur brute des titres de participation non consolidés correspond à leur coût d'acquisition. Si cette valeur est supérieure à leur valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée. La valeur d'usage est déterminée par référence aux capitaux propres, à la rentabilité et aux perspectives d'avenir.

Les provisions pour dépréciation des titres non consolidés ont été déterminées sur la base de la quote-part de situation nette et des perspectives des entreprises et ou le cours de bourse.

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées de licences d'utilisation de logiciels et de fonds de commerce.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production et amorties sur leur durée prévisible de vie.

Les actifs immobilisés font l'objet d'un amortissement selon les modes et durées indiquées en note annexe.

- **Stock**

Les stocks sont évalués suivant la méthode du « coût moyen pondéré ». Les stocks sont dépréciés lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût historique des stocks.

- **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- **Valeurs mobilières de placement**

Les titres sont inscrits à leur coût d'achat. Ils font l'objet d'une provision dans le cas où leur valeur de réalisation à la clôture, généralement déterminée par référence au cours de la bourse ou à leur valeur liquidative est inférieure au coût d'acquisition.

Les valeurs mobilières de placement ont été totalement vendues au cours de l'exercice précédent.

Il n'y a plus d'actions auto détenues depuis la réduction de capital du 23/12/2019.

- **Résultat dilué par action**

Le résultat net par action dilué est obtenu en divisant le résultat net part du Groupe (retraité le cas échéant des intérêts liés aux actions potentielles) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice et avec prise en compte le cas échéant du nombre moyen pondéré d'actions potentielles dilutives. Un plan d'actions potentielles est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de bourse constaté pendant la période.

Sur 400 000 BSA émis par la SA BD Multimedia, et tous souscrits, 260 131 BSA ont été exercés au 31/12/2021 ; 99 869 BSA ont été exercés début 2022, et 332 BSA en septembre 2022.

Il reste à ce jour 39 668 BSA, exerçables jusqu'en 2026.

- **Intégration fiscale**

La société a signé en 2016 une convention d'intégration fiscale avec la société Paycom SARL pour une durée de 5 années. La convention est reconduite chaque année tacitement.

- **Engagements de retraite**

La provision pour engagements de retraite est calculée sur les bases suivantes :

- départ volontaire à la retraite à 65 ans,
- taux d'actualisation de 2.33 %

Le montant des engagements de retraite est évalué à 27 127,44€ pour la période du S1 2023. Cette provision n'est pas constatée dans les comptes des sociétés du groupe.

- **Impôts différés**

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable. Les écarts temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal sont traduits dans les comptes. Par prudence les actifs d'impôts différés ne sont pas pris en compte si leur récupération s'avère être improbable dans un délai raisonnable.

Les effets de variations de taux d'impôt et/ou de changement de règles fiscales sur les actifs et passifs d'impôt différé existants affectent le résultat de l'exercice.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

- **Les charges**

Les charges présentant un caractère non récurrent sont reclassées en charges exceptionnelles.

- **Affacturation**

En 2023, la société Paycom a fait l'usage d'affacturation dans le cadre de son activité Toneo First.

Les autres sociétés du Groupe n'ont pas fait usage d'affacturation sur l'exercice 2023.

- **Garanties clients**

En 2023, la protection des fonds reçus des utilisateurs de services de paiement a été assurée, conformément à l'article L 522-17 du CMF, par une garantie émanant d'un établissement de crédit dans le respect des dispositions de l'article précité.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS

AU 30 JUIN 2023

Note 1. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En Milliers d'euros

	Capital	Réserves	Résultats	Variation de change	Autres	Total	TOTAL GROUPE	Total Interet minoritaires
Situation nette au 31 décembre 2021	4 950	-1 987	-522		30	2 471	2 453	18
Variation de capital de l'entreprise consolidante	200	529				730	730	
Distributions de dividendes								
Affectation des réserves		-522	522		-426	-426	-426	
Résultat			-578			-578	-556	22
Variation de périmètre		3				3	-4	7
Changement de méthodes comptables		1 254			-313	940	940	
Autres variations		-1 680			1 680			
Situation nette au 31 décembre 2022	5 150	-2 403	-578		971	3 140	3 137	3
Affectation des réserves		-578	578					
Variation de capital de l'entreprise consolidante	38	60				98	98	
Résultat			-622			-622	-622	
Variation de périmètre								
Changement d'intérêts								
Autres variations								
Situation nette au 30 juin 2023	5 188	-2 920	-1 200		971	2 039	2 613	3

	31/12/2022	+	-	30/06/2023
Nombre de titres en circulation	2 575 000	19 000		2 594 000

- Attribution d'actions gratuites aux salaires

Aucune attribution d'action n'est en cours actuellement.

Note 2. ECARTS D'ACQUISITION

En Milliers d'euros

ECART D'ACQUISITION POSITIF

PARTICIPATIONS	Date d'acquisition	Valeur brute	Amortissements cumulés	Dotation exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette
		30/06/2023	31/12/2022		30/06/2023	
Espace Com	30/11/2006	80	80		80	
COMEDIT	30/06/2000	549	549		549	
Alerte Presse	01/01/2000	194	194		194	
TOTAL		823	823		823	

ECART D'ACQUISITION NEGATIF

PARTICIPATIONS	Date d'acquisition	Valeur brute	Amortissements cumulés	Dotation exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette
		30/06/2023	31/12/2022		30/06/2023	
COMEDIT	01/04/2000	44	44		44	
Gay Planet	15/11/2004	36	36		36	
TOTAL		80	80		80	

Note 3. IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

Les actifs immobilisés font l'objet d'un amortissement selon les modes et durées suivantes :

- Écarts d'acquisition : linéaire sur 5 à 8 ans,
- Logiciels : linéaire sur 1 an,
- Matériels bureautique et informatique : dégressif sur 5 ans,
- Matériel de transport et téléphonie : linéaire sur 5 ans,
- Agencements, installations et mobilier de bureau : linéaire sur 10 ans.

- **Immobilisations incorporelles**

En Milliers d'euros

	31/12/2022	Augmentation	Diminution	Autres variations	Variation périmètre	30/06/2023
Immobilisations Incorporelles						
Ecart d'acquisition	823					823
Fond de commerce	255					255
Frais d'établissement	3					3
Concessions, brevets, droits similaires	2 373	2				2 375
Autres immobilisations incorporelles	41					41
Avances, acomptes immobilisations incorporelle	27	246		-97		176
Immobilisations incorporelles brutes	3 523	248		-97		3 673
Amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles						
Ecart d'acquisition	823					823
Fond de commerce	2					2
Concessions, brevets, droits similaires	1 713	21				1 733
Autres immobilisations incorporelles	41					41
Immobilisation incorporelles en cours						
Amortissements	2 578	21				2 599
Provisions	516					516
Immobilisations Incorporelles nettes	429					558

- Immobilisations corporelles

	31/12/2022	Augmentation	Diminution	Autres variations	Variation périmètre	30/06/2023
Immobilisations Corporelles						
Terrains	313					313
Constructions	1 903					1 903
Installations techniques	21					21
Autres immobilisations corporelles	396	5				402
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles brutes	2 634	5				2 640
Amortissement immobilisations corporelles						
Constructions	803	16				820
Installations techniques	21					21
Autres immobilisations corporelles	336	8				344
Immobilisations en cours						
Amortissements	1 160	25				1 185
Provisions						
Immobilisations Corporelles nettes	1 474					1 455

- Immobilisations financières

	31/12/2022	Augmentation	Diminution	Autres variations	Variation périmètre	30/06/2023
Immobilisations Financières						
Titres de participation	3					3
Participations par mises en équivalence	80				-33	47
Autres immobilisations financières	256	265	-229	97		389
Immobilisations financières brutes	339	265	553	97	-33	439
Provisions Immobilisations Financières						
Autres immobilisations financières						
Provisions						
Immobilisations Financières nettes	339					439

Note 4. STOCKS

En Milliers d'euros

		30/06/2023		31/12/2022
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	383		383	293
Total	383		383	293

Note 5. CREANCES

En Milliers d'euros

	Brut	30/06/2023 Dépréciation	Net	31/12/2022 Net
Créances clients	201	-9	192	101
Clients	201	-9	192	101
Avances et acomptes versés sur commandes	38		38	5
Créances fiscales	201		201	159
Actifs d'impôts différés	45		45	45
Créances sociales				
Autres créances	458	-4	454	376
Charges constatées d'avance	53		53	42
Autres créances	795	-4	791	627
Créances d'exploitation	996	-13	983	728

Les créances ont globalement une échéance inférieure à un an.

Note 6. DETTES FINANCIERES

En Milliers d'euros

	30/06/2023	31/12/2022
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	536	622
Concours bancaires courants	3	3
Autres dettes financières	16	16
Total	555	641

(1) Ces postes sont présentés en variation nette de l'exercice

	30/06/2023	< 1 an	> 1 an & < 5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	536	36		500
Concours bancaires courants	3	3		
Autres dettes financières	16	16		
Total	555	55		500

Note 7. DETTES D'EXPLOITATION

En Milliers d'euros

	30/06/2023	31/12/2022
Dettes fournisseurs	627	486
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		49
Dettes fournisseurs	627	535
Dettes fiscales	33	46
Dettes sociales	161	142
Autres dettes	675	569
Autres dettes	875	791
Total	1 501	1 327

Les dettes d'exploitation ont pour l'essentiel une maturité inférieure à 1 an.

Note 8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En Milliers d'euros

	31/12/2022	Dotation	Reprise	30/06/2023
Provisions pour risque	217		-51	166
Provisions pour charges				
Total	217		-51	166

● Provisions sur actif

En Milliers d'euros

	31/12/2022	Dotation	Reprise	30/06/2023
Prov. sur conss, brevets et droits similaires	391			391
Provisions dépréciation fond commercial	125			125
Provisions sur immobilisations incorporelles en cour:				
Total provision sur Immobilisations	516			516
Provisions sur comptes clients	29			29
Provision dépréciation clients douteux	100	5	-25	80
Provisions sur autres créances	4			4
Total provision sur actif circulant	133	5	-25	113

Note 9. RESULTAT FINANCIER

En Milliers d'euros

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
- Reprises sur provisions et transferts de charge			
- Différences positives de change			3
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERES			3
- Dotations aux provisions risques financiers			-51
- Intérêts et charges assimilées	-12	-11	-20
- Différences négatives de change		-1	
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIERES	-12	-12	-72
RESULTAT FINANCIER	-12	-12	-69

Note 10. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En Milliers d'euros

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
- Sur opération de gestion	28	6	7
- Sur opération en capital			146
- Reprises de provisions et transferts de charges		133	30
- Autres produits exceptionnels			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	28	138	184
- Sur opération de gestion	-1	-112	-3
- Sur opération en capital		-1	-2
- Dotations exceptionnelles sur amortissement et provisions	-1		-2
- Autres charges exceptionnelles			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-2	-113	-6
RESULTAT EXCEPTIONNEL	25	25	177

Note 11. FISCALITE

En Milliers d'euros

ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPOT			
	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
- Impôts exigibles			
- Impôts différés			- 326
Total			-326

En Milliers d'euros

DETAIL DE L IMPOT DIFFERE AU BILAN			
	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
- Impôts différés actifs	45	45	33
- Impôts différés passif			
Total	45	45	33

Note 12. PERSONNEL

EFFECTIFS PAR FONCTION			
	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Dirigeants	2	2	2
Cadres	5	3	4
Collaborateurs	18	7	10
Total	25	12	16

En Milliers d'euros

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Salaires et participation	406	283	642
Charges sociales	147	107	239
Total	553	390	880

Note 13. ANALYSE SECTORIELLE

En Milliers d'euros

Zones géographiques	30/06/2023	en %	30/06/2022	en %	31/12/2022	en %
France	1 027	100%	835	98%	1 941	98%
Export	1	0%	16	2%	38	2%
Total	1 028	100%	851	100%	1 979	100%

Secteurs	30/06/2023	en %	30/06/2022	en %	31/12/2022	en %
Production vendue	558	54%	560	141%	1 198	28%
Prestations de services	470	46%	291	92%	780	15%
Total	1 028	100%	851	100%	1 979	100%

Note 14. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes sur la période sont de 16 287 euros HT.

Note 15. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Aucun engagement hors bilan n'est constaté à ce jour.